

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 28 janvier 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Montpellier

NOR : JUS B 19 03 795 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Chantal HUMBLOT (JACQUOT), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Montpellier.

Article 2

Monsieur Erick RUISI, adjoint administratif principal, est, à la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Montpellier.

Article 3

Madame Chantal HUMBLOT (JACQUOT), secrétaire administrative, est, à la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Montpellier.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de MONTPELLIER, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 28 janvier 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY